



United Nation Global Compact

Visible - COP 2019

(période septembre 2018 à septembre 2019)

Octobre 2019

Visible [Creative Agency]
Parc d'activités des Hauts-Sarts
Troisième Avenue, 24
B-4040 Herstal (Liège) Belgique

info@visible.be
+32(0)4.341.47.17
www.visible.be

RPM Liège BE0465 349 679

Notre engagement

Herstal, mardi 15 octobre 2019.

Honorable Secrétaire-Général,

Concerne :

Confirmation de notre engagement envers les principes du Global Compact des Nations Unies.

Par cette lettre, nous avons l'honneur de vous confirmer l'engagement de notre entreprise, Visible SPRL, envers le Global Compact des Nations Unies et envers ses principes en matière de respect

- des Droits de l'Homme (p.4)
- des normes internationales du travail (p.5)
- de protection de l'environnement (p.7)
- et de la lutte contre la corruption (p.8).

Depuis notre adhésion en 2016, nous veillons à intégrer ces principes dans notre gouvernance d'entreprise, dans sa culture, dans ses opérations quotidiennes et tentons de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Le présent rapport témoigne des orientations prises et des actions mises en œuvre.

Veuillez croire, Honorable Secrétaire-Général, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.



André THIJSSEN

Associé
Membre du conseil de direction



Thierry DUMONT

Managing Director
Membre du conseil de direction



Benoît LAMBERT

Managing Director
Membre du conseil de direction

1. VISIBLE EN QUELQUES MOTS

Visible est une agence de communication publicitaire et de marketing située à Herstal, en Province de Liège (Belgique - Europe). Nous employons actuellement 12 personnes et remplissons des missions pour des TPE, PME et multinationales essentiellement basées en Belgique et en Europe de l'Ouest.

1.1. Valeurs & philosophie

- **Répondre de manière rapide et créative** aux demandes d'une clientèle à la recherche de solutions flexibles et efficaces.
- **Favoriser les relations longs termes** avec les clients pour développer des approches communicationnelles performantes et durables.
- Veiller à l'**épanouissement des membres de l'équipe** pour favoriser un climat propice au plaisir de travailler, à la créativité et à la disponibilité.

1.2. Une activité en progression

- **Croissance ininterrompue** depuis la création de l'entreprise
- Plus de **250 clients actifs** (entreprises privées et institutionnelles)
- Une **ouverture à l'exportation** sur les marchés européens et africains
- Une **expérience** dans le domaine de l'industrie, des services, de l'alimentaire, de la formation, des nouvelles technologies, de la santé, du développement durable, du tourisme, des banques et assurances, du secteur public,...
- Une **intégration des nouvelles technologies** et de l'interaction entre médias classiques et électroniques.

1.3. Une véritable équipe, des personnes et des compétences

Née de la rencontre de professionnels du graphisme, du multimédia, de la communication et du marketing, Visible regroupe les compétences essentielles d'une agence en phase avec son temps.

Conseillers, créatifs, gestionnaires de projets et développeurs **sont à l'écoute des préoccupations et au service des ambitions de nos clients.**

Soudée par la **complémentarité des connaissances et du savoir-faire** de chacun de ses membres, l'équipe de Visible se veut disponible et flexible.

1.4. Une culture de la diversité & du durable

Visible est active dans de **nombreux secteurs d'activités, toutes tailles d'entreprises** ou d'institution confondues. Cette diversité est, pour l'équipe, une réelle source de plaisir et de créativité. Sans cesse exposée à de nouveaux contextes, elle est naturellement amenée à se remettre en question et à changer ses approches de la communication pour **répondre de manière originale aux demandes** qui nous sont adressées.

Visible dispose de nombreuses références dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement mais aussi du bien-être et de la santé. Ces sociétés actives dans ce secteur ou industries soucieuses de ces aspects nous confient tout ou partie de leur communication.

2. VISIBLE & LES DROITS DE L'HOMME

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à promouvoir et à scrupuleusement respecter les directives et réglementations internationales en matière de droits de l'Homme tout en veillant à ne jamais se rendre complice de la violation de ceux-ci. »

2.1. Notre approche

En tant qu'agence de communication à taille humaine, Visible est bien entendu attachée au strict respect des droits de l'Homme. Nous avons la volonté de **mettre l'humain au centre de nos préoccupations** quotidiennes tant au niveau de la gestion de notre personnel interne que des relations avec nos clients, partenaires, sous-traitants et fournisseurs.

2.2. Notre démarche

Dans cet esprit, nous veillons à travailler **en toute transparence**, sans masquer, tromper ou induire en erreur. Nous avons la profonde volonté d'éviter de nuire aux personnes et à la société en général.

Nous veillons au **respect de nos clients, fournisseurs et concurrents** en faisant preuve de loyauté et de fair-play. Nous évitons de travailler avec des personnes, organisations ou entreprises reconnues responsables d'atteintes graves aux droits de l'homme ou à l'environnement.

Régulièrement, nous nous investissons dans le support financier ou opérationnel d'actions solidaires en faveur de publics précarisés, d'initiatives porteuses d'un développement économique local et d'actions environnementales.



Nous affichons notre engagement par rapport à la charte de l'ONU en apposant le logo Global Compact sur notre Site Internet (<https://www.visible.be/fr/creative-agency/valeurs-philosophie>).

2.3. Nos indicateurs de progrès

A ce jour, et après plus de 20 ans d'existence, notre entreprise n'a jamais été mise en cause ou condamnée pour violation des droits de l'Homme.

Lors de notre adhésion au Global Compact en 2016, nous avons établi, publié et partagé sur notre site Internet un code de conduite et des politiques d'achats, environnementale et ressources humaines évoquant chacune notre détermination à faire respecter les droits de l'Homme au travers de nos activités.

Nous proposons à des organisations caritatives telles que La Lumière (aide aux aveugles et mal voyants), Habitat inVesdre (logements dignes pour des familles précarisées), Cynorhodon Asbl, Racynes Asbl (insertion sociale), Fonds Émile Salamon (accompagnement de patients atteints du cancer) des conseils et services à tarifs réduits.

Au-delà du bien-être de notre personnel, nous veillons également à placer nos fournisseurs et sous-traitants dans une situation de confort de travail en refusant le dumping et en nous assurant qu'ils reçoivent de notre part les instructions, les ressources financières et les délais de paiement adéquats en regard des missions qui leur sont confiées et de la qualité requise.

Nous favorisons la collaboration avec des sous-traitants et partenaires de proximité en privilégiant, dans la mesure du possible, des circuits courts.

3. VISIBLE & LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit à la négociation collective. Elle est également engagée dans la contribution à l'abolition du travail des enfants et opposée à toute forme de travail forcé. Elle veille à refuser toute discrimination en matière d'emploi (âge, sexe, origine sociale et culturelle, conviction religieuse ou philosophique, handicap physique ou mental). »

3.1. Notre approche

Convaincus que nos activités reposent pour l'essentiel sur la **qualité du facteur humain**, nous avons établi une politique officielle en matière de ressources humaines. Celle-ci traduit les valeurs fondamentales qui animent la gestion de nos opérations au quotidien (https://www.visible.be/upload/documents/Visible_Politique_RH_31_08_2018.pdf).



3.2. Notre démarche

Dans cet esprit, nous veillons à offrir à nos collaborateurs un **environnement de travail de qualité**. Nous veillons à la **santé**, à la **sécurité** et au **bien-être de notre équipe** et respectons pleinement la législation du travail.

3.3. Nos indicateurs de progrès

Désireuse d'offrir un **cadre stable** et **rassurant** à notre personnel et d'enrayer la précarité du marché du travail, nous développons une politique de recrutement basée sur des embauches en CDI (parfois après une période d'essai en CDD ou un stage rémunéré de type PFI).

Régulièrement, nous acceptons l'embauche de stagiaires pour des périodes courtes ou moyen terme afin de partager nos **connaissances**, notre **savoir-faire** et leur donner la possibilité de vivre une **première expérience professionnelle concrète**.

Nous veillons à proposer une certaine **flexibilité** et une **tolérance** sur l'**aménagement des horaires** de travail permettant à nos employés de faire face avec plus de souplesse à certains imprévus personnels. Cela peut s'avérer pour des besoins ponctuels comme pour des demandes plus structurées. En 2019, nous avons ainsi renouvelé un accord et signé une convention permettant à un de nos employés d'adapter son horaire de travail afin de pouvoir ménager une période de congés plus favorable à son organisation familiale.

Pour une autre employée, nous avons convenu d'une possibilité de télétravail un jour par semaine afin de lui permettre une meilleure disponibilité par rapport à son enfant. Nous étudions avec objectivité les demandes de travail à temps partiel pour faciliter la vie des collaborateurs parents de jeunes enfants et nous conformons à la réglementation belge en la matière.

Sur demande et à l'initiative de certains membres du personnel, une politique d'échanges réguliers et informels a été mise en place au travers de petits-déjeuners d'équipe. Chacun est également libre de proposer ou non un moment festif à partager lors d'un anniversaire ou d'un événement marquant dans sa vie (signature contrat, naissance,...).

L'accès au sport et au divertissement est encouragé :

- **cofinancement ou financement** des inscriptions à des **événements sportifs** tels que les 15 KM de Liège Métropole (joggings et trails)
- **sorties running** sur le temps de midi avec mise à disposition d'une douche
- **jeux d'extérieur** au jardin
- **jeux de table et de société** sur le temps de midi

Un **espace extérieur de pique-nique** a été mis en place permettant de profiter du soleil et du grand air quand la météo le permet.

Encouragement de l'initiative « **WE ARE THE BEaST** » lancée par une partie de notre équipe pour la mise en œuvre d'actions et d'aménagement favorables au bien-être et au bonheur au travail.

Mise à disposition d'une pièce « **COOL** » en guise d'**espace détente** où le personnel peut s'isoler pour se relaxer ou passer un appel confidentiel.

Mise à disposition gratuite d'un panier de fruits tous les 15 jours afin de bénéficier d'encas et de collations sains.

Ces paniers de fruits sont fournis par un producteur local qui y place des pommes et des poires de

sa propre production. En 2019, nous avons opté, moyennant un léger supplément du prix d'achat, pour des bananes d'origine fair-trade afin d'encourager une agriculture plus équitable.

Des activités récréatives ont également été organisées pour permettre au personnel de se détendre:

- balade en trottinettes électriques
- promenade dans la réserve naturelle des Fagnes

Une réunion d'équipe est désormais organisée tous les vendredi pour faire le point sur des projets transversaux internes et ouvrir un espace de dialogue.

Au printemps 2019, nous avons mis en place un mini potager d'entreprise permettant la culture de quelques légumes de saison que l'équipe peut se partager une fois ceux-ci arrivés à maturité. Au-delà de l'activité divertissante de la plantation, de l'arrosage et de la récolte, c'est aussi l'occasion de réfléchir ensemble à la thématique de l'alimentation et du circuit court.

4. VISIBLE & LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à veiller au bon respect de l'environnement et à prendre les initiatives adéquates afin de préserver et d'améliorer les milieux de vie tout en veillant à la préservation de la biodiversité. »

4.1. Notre approche

En tant qu'entreprise du secteur tertiaire active dans la prestation de services, l'impact des activités de Visible sur le milieu naturel reste relativement faible. Nous veillons néanmoins à prendre les dispositions requises pour **limiter une éventuelle influence négative sur l'environnement**. Une politique environnementale a été rédigée et publiée sur notre site Internet dans ce sens (https://www.visible.be/upload/documents/Visible_Politique_Environnementale_31_08_2016.pdf).



4.2. Notre démarche

Visible concentre ses efforts dans les domaines suivants qui sont considérés comme prioritaires:

- **Energie** : limitation de la consommation inutile d'électricité en mettant en œuvre des solutions économes en énergie et en s'approvisionnant en électricité verte.
- **Cycle de vie des produits** : sélection et acquisition des équipements et consommables utilisés dans le cadre de nos activités (ordinateurs, papier, encres,...) en fonction de leur performance environnementale.
- **Ressources naturelles** : Visible veille à un choix de matériaux non-périssables, peu polluants, et à une utilisation rationnelle de ces ressources et à éviter les gaspillages. Les déchets générés par nos activités sont correctement triés et traités.
- **Mobilité** : Visible a pour objectif de diminuer l'empreinte écologique de sa flotte de véhicules en privilégiant des modèles moins polluants pour l'environnement et la santé, et en prolongeant la durée d'utilisation de ceux-ci. Il y a quelques années, plusieurs membres de l'équipe ont participé à un stage de maîtrise automobile dont un des principaux volets étaient la sécurité et l'eco-driving. Cette sensibilisation à une conduite plus défensive et plus douce sur le plan de la consommation de carburant influence encore ces personnes dans leur manière de conduire au quotidien.
- **Communication**: Visible promeut le respect de l'environnement dans les messages qu'elle véhicule auprès de ses fournisseurs et de ses clients.

4.3. Nos indicateurs de progrès

En pratique, nous veillons au quotidien à l'usage de petits gestes en faveur de l'environnement :

- **Collecte et recyclage des papiers et cartons.**
- Collecte et recyclage des **films plastiques.**
- **Utilisation de tasses** et non de gobelets en plastique.
- **Recyclage des consommables imprimantes** (via ASBL spécialisée).
- **Récupération des piles** rechargeables
- **Coupe centralisée du réseau électrique** interne pour limiter la consommation nocturne.
- **Programmation** de la mise en marche et de l'arrêt **des ordinateurs** pour éviter la consommation électrique en dehors des horaires de travail.
- Choix d'une **enseigne extérieure non éclairée.**
- Entretien de nos espaces verts **sans désherbants chimiques ou toxiques.**

Nous bénéficions également d'équipement de **production d'énergie verte** nous rendant presque autonomes au niveau de la consommation électrique. Nos installations sont en effet équipées de :

- **chaudière à micro-cogénération**
- **panneaux solaires** photovoltaïques
- **éolienne**

Nous veillons à recommander à nos clients le choix de **papers écologiques** de type FSC ou recyclés tout en évitant une surproduction d'imprimés.

Nous nous engageons dans le support et l'accompagnement de programmes favorisant les **circuits courts** mais aussi des campagnes de communication en faveur de l'environnement telles que la Semaine sans pesticides, la Semaine des abeilles, la campagne zéro phyto de la mairie de Saint-Gratien, la Maîtrise du Feu (AWAC),.....

Nous **limitons les déplacements** en veillant, dans la mesure du possible, à favoriser :

- le co-voiturage
- le transport et les livraisons groupées.

Début février 2019, Visible a financé l'**extension de la zone forestière** du bois Saint-Joseph à Mohiville (province de Namur) par le reboisement de terres agricoles délaissées (1,80 Ha). 4.000 arbres y ont été plantés sous la supervision de Sylva Nova : 2250 chênes, 400 hêtres, 350 charmes, 300 merisiers, 200 bouleaux, 200 mélèzes, 150 sorbiers et 150 alisiers.

Ce programme de reboisement contribue naturellement à une volonté d'**atténuation du changement climatique**, à la filtration de l'eau, à la conservation de la biodiversité, à la préservation de la faune (chevreuils, lièvres, sangliers, oiseaux cavernicoles et insectes) avec la perspective d'y accueillir le cerf.

Sachant que le kilométrage annuel moyen en Belgique est de 15.000 km par véhicule, mais aussi que les taux de CO constructeur sont généralement optimistes, nous pouvons raisonnablement considérer que ces 4.000 arbres vont **compenser les émissions de CO₂ de 7 voitures** durant 20 ans.

Fin mars 2019, l'équipe de Visible a participé à l'opération **Wallonie plus propre** organisée dans notre Zoning industriel par le Club des Hauts Sarts et à l'initiative de BeWapp. Une après-midi de travail a été libérée à cet effet. Cette action menée avec plusieurs autres entreprises du parc d'activités que nous occupons a permis de ramasser plusieurs centaines de kilos de débris abandonnés au bord des routes.

Pour les boissons mises à disposition du personnel, nous avons opté pour des bouteilles de grande capacité tout en réduisant de manière substantielle l'achat de canettes. Ceci afin de **réduire la production de déchets** de type PMC.

En juin 2019, nous avons fait réaliser un audit de nos pratiques en matière environnementale par l'Union Wallonne des Entreprises (UWE). Nous étudions actuellement quelques pistes d'amélioration possibles.

5. VISIBLE & LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

« Toute entreprise membre du Global Compact est invitée à lutter et à s'opposer à toute forme de corruption, en ce compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vins. »

5.1. Notre approche

Développant nos activités en harmonie avec la législation belge et européenne mais aussi en **triant sur le volet nos fournisseurs et clients**, nous pouvons considérer que nous ne sommes que très faiblement exposés aux risques de corruption.



Notre politique d'achat (https://www.visible.be/upload/documents/Visible_Code_de_conduite_31_08_2016.pdf) et notre code de conduite (https://www.visible.be/upload/documents/Visible_Code_de_conduite_31_08_2016.pdf) y font d'ailleurs référence et balisent notre philosophie en la matière.

5.2. Notre démarche

Nous veillons à gérer nos affaires avec **éthique et déontologie**.

Nos comptes sont révisés par un expert comptable indépendant qui atteste de l'**exactitude** et de la **transparence** de ceux-ci.

Ils sont aussi publiés annuellement au Moniteur belge.

Nous répondons spontanément aux sollicitations des organismes bancaires dans le cadre de la lutte anti-blanchiment d'argent.

La composition de notre actionnariat est publiquement publiée.

5.3. Nos indicateurs de progrès

A aucun moment de son histoire, l'agence Visible n'a été mis en cause dans une affaire de corruption ou de pots-de-vins.

Les valeurs qui animent notre entreprise nous conduisent à mener nos activités avec rigueur et honnêteté.